



JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT TERRAIN

Atelier de perfectionnement et d'évaluation de l'usage de la solution Coach Abileo

PUBLIC VISÉ

La formation vise principalement les personnels médico-éducatifs d'établissements publics ou privés agissant dans le cadre du travail en secteur protégé. Ces personnels peuvent être (liste non-exhaustive) : des moniteurs d'atelier, des chefs d'atelier, des éducateurs techniques spécialisés, des psychologues.

Les établissements concernés sont pour l'essentiel des Établissements et services d'aide pour le travail (ESAT), des Entreprises Adaptées (EA) et des Instituts Médico-professionnels (IMPRO) ainsi que toute autre structure agissant dans le champ du travail en secteur protégé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Perfectionner sa connaissance du fonctionnement de la solution Coach Abileo (applications et cloud)
- Utiliser la solution Coach Abileo au sein de l'atelier
- Suivre la progression des travailleurs: élaborer des contenus pédagogiques et en évaluer l'usage et l'impact auprès des travailleurs, évaluer les compétences
- Ajuster ses pratiques et ses usages en fonction des évaluations et observations du chargé d'accompagnement

CONTENUS

- Approfondissement de la maîtrise du fonctionnement de la solution Coach Abileo
- Construction et évaluation des contenus pédagogiques d'acquisition et de consolidation des compétences professionnelles
- Evaluation des compétences des travailleurs au sein du référentiel métier
- Perfectionnement des axes de travail du projet numérique d'établissement
- Revue des objectifs pédagogiques et mise à jour

ENCADREMENT DE LA FORMATION ET MOYENS TECHNIQUES

- L'encadrement de la formation est réalisé par l'équipe de formateurs d'Auticiel.
- Les stagiaires et le formateur doivent avoir accès sur le terrain aux ateliers concernés par le déploiement de la solution Coach Abileo. Ils doivent également être en mesure de pouvoir agir en synergie avec les personnes accompagnées au sein de l'établissement si ces dernières sont disponibles. Dans la mesure du possible, les bénéficiaires pouvant être concernés par l'usage de la solution Coach Abileo doivent avoir été prévenus de la tenue de la journée et doivent pouvoir être sollicités pour le bon déroulement de la formation, ceci afin que les objectifs puissent être atteints.



DURÉE

1 session d' 1 jour soit 6h



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel



PROFIL DU FORMATEUR

- Psychologue
- Neuroscientifique
- Educateur spécialisé
- Experts numérique et handicap



TARIF

950€ pour 12 participants maximum

PRÉ REQUIS PEDAGOGIQUES

Le stagiaire doit avoir acquis les connaissances de base sur l'accompagnement des personnes autistes, présentant des troubles cognitifs et/ou un trouble du développement intellectuel. Il doit accompagner des personnes avec handicap mental et/ou cognitif au sein d'une structure équipée de la solution Coach Abileo et avoir suivi la formation initiale intitulée "Intégrer la solution Coach Abileo dans le contexte du travail en secteur protégé" et la formation d'approfondissement intitulée "Approfondir sa maîtrise du fonctionnement de la solution Coach Abileo et prendre en main l'ensemble des contenus digitalisés de l'atelier". Il doit disposer d'une expérience minimale dans le champ du travail en secteur protégé.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Au début de la formation: le tour de table permettra d'évaluer les acquis des stagiaires.
- Durant la formation: plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers, de temps de manipulations pratiques ou de restitution des connaissances, permettront ensuite de mesurer la progression pédagogique des stagiaires tout au long de la formation.
- A l'issue de la formation : les stagiaires seront enfin invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM, corrigé en groupe à l'oral, et à renseigner un questionnaire de satisfaction

A l'issue de la formation, Auticiel délivre aux stagiaires une attestation de présence mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation (2ème alinéa de l'article L. 6353-1 du code du travail).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diagnostic d'usage et objectifs
- Manipulations en situation concrète
- Ateliers
- Temps de restitution et d'échange avec le formateur

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AUTICIEL s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...). Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (AGEFIPH-FIPHP) et les ressources AD-HOC pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

L'accès à cette formation est, généralement initié, par l'établissement. Un temps d'échange avec nos équipes permettra d'analyser les besoins, d'ajuster le contenu aux profils des stagiaires, de s'assurer des pré-requis et le cas échéant d'identifier des situations de handicap nécessitant des adaptations.

Les dates et horaires seront déterminés d'un commun accord entre les parties prenantes.

Délai d'accès: maximum 3 mois après la première prise de contact.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre de stagiaires sur l'année 2025: 47

Note globale de satisfaction sur l'année 2025: 8.61/10

En 2025, 100% des apprenants ont atteint, à l'issue de la formation, au moins 80% des objectifs visés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION

Tour de table

Présentation de l'intervenant, des professionnels et formulation des attentes

MODULE 1

Bilan d'utilisation la solution Coach Abileo

- Présentation d'un diagnostic d'usage
- Temps d'échange concernant les usages terrain mis en place et les résultats
- Analyse conjointe des contenus pédagogiques personnalisés
- Sélection des situations de travail et d'accompagnement à analyser et à évaluer

MODULE 2

Développement des compétences des travailleurs et suivi de la progression

- Identification des compétences à développer en partant du référentiel métier
- Revue des compétences individuelles acquises
- Définition et/ou mise à jour des défis
- Evaluation des compétences

MODULE 3

Création et ajustement des contenus pédagogiques

- Observation du formateur et mise en place en situation réelle
- Elaboration et/ou ajustement des contenus pédagogiques sous la supervision du formateur
- Évaluation qualitative des contenus créés en vue de l'acquisition et de la consolidation des compétences ciblées
- Définition et ajustements des prochaines étapes du projet

CONCLUSION

- Bilan de la journée
- Questionnaire de satisfaction